dossier subvention

[Service des Sports]

Communauté de Communes PAYS Viganais cévennes

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

Cette aide est destinée à accompagner financièrement les associations sportives, ayant leur siège social en Pays Viganais, pour leur fonctionnement et leur développement.

Saison 2025 - 2026

NOM DE L'ASSOCIATION : .....

Pièces à joindre impérativement à votre dossier :

- ☐ la demande de subvention ci-jointe obligatoirement remplie
- ☐ un exemplaire des statuts déposés en Préfecture
- ☐ les justificatifs (factures, frais d'arbitrage, état des déplacements, tout document attestant des déplacements déclarés)
- ☐ la composition du Conseil d'Administration, du Bureau
- ☐ le budget N-1, remplir le document joint ou fournir vos propres documents financiers sur lesquels doivent apparaître les différents financeurs (Etat, région, département...)
- ☐ l'agrément Jeunesse et Sports
- ☐ l'attestation d'affiliation de la Fédération
- ☐ le planning d'utilisation des locaux
- ☐ le RIB
- ☐ Une copie du tableau de votre fédération de vos licenciés de moins de 18 ans (lors de la demande des Tickets Sports)

Le dossier doit nous être parvenu 6 mois avant la date de l'évènement.
Tout dossier incomplet, insuffisamment motivé ou receptionné hors délai ne sera pas instruit.

Identification de votre association

Nom de l'association : _____

Sigle : _____

Adresse du siège social : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Mail : _____

N° de Siret : _____

Localisation de l'activité : _____

Niveau sportif : ☐ Départemental ☐ Régional ☐ Local ☐ National

Utilsez-vous des installations intercommunales ou communales ? ☐ oui ☐ non :

Si oui, lesquelles ? : _____

_____

Avez-vous à votre disposition un local annexe (bureau...) ? ☐ oui ☐ non

Cotisations

Indiquer le montant de la cotisation réglée par chaque adhérent suivant sa catégorie :

CATÉGORIES	TARIF CLUB	TARIF FÉDÉRATION

Subventions

Tableau permettant le calcul de la subvention de fonctionnement :

NOMBRE D'ADHÉRENTS	NOMBRE - DE 18 ANS	NOMBRE DE FÉMININES	ÉCOLE DE SPORT	NOMBRE KM/ADHERENT	FRAIS D'ARBITRAGE	FRAIS DE FORMATION

Frais de déplacements

Nombre de déplacements à partir de 3 ou 4 personnes - joindre le détail selon le calcul suivant :

Participation calculée :

- sur le nombre d'adhérents déplacés
- sur le moyen de transport : voiture = 4 points / petit car = 26 points / grand car = 50 points

Exemple : Sur un trajet Nîmes / Le Vigan (aller/retour = 160 km) d'une équipe utilisant 4 voitures :
4 voitures x 4 points x 160 km = 2 560 km

* Ne concernent pas les manifestations exceptionnelles entrainant une activité économique et touristique importante qui feront l'objet d'un dossier particulier.

Budget N -1

DÉPENSES	MONTANT €	RECETTES	MONTANT €
1. CHARGES D'EXPLOITATION :		1. PRODUITS D'EXPLOITATION :	
Achats		**Cotisations**	
Fournitures administratives		Cotisations propres	
Fournitures alimentaires		Cotisations reversées	
Vêtements		**Subventions de fonctionnement**	
Produits pharmaceutiques		Commune	
Energie, fluides, chauffage		Communauté de Communes	
Petit matériel et équipement		Département	
Founitures diverses		Région	
Prestations de service		Etat	
Locations diverses		SDJES (ex DDCS)	
Maintenance et réparations		Autres organismes	
Assurances		**Mécénat, dons, sponsoring**	
Publicité, annonces, frais d'insertion		**Produits d'activités annexes**	
Transport et déplacements		Vente de marchandises	
Télécommunications		Production vendue	
Divers (laverie, honoraires)		(produits transformés ou fabriqués)	
Impôts et taxes		Vente de billets	
Salaires et traitements		**Autres produits (précisez ci-dessous)**	
Charges sociales			
Frais de formation			
Frais d'arbitrage			
Autres charges			
Reversement licences			
Cotisations, droits et participations			
Charges diverses			
Dotations aux amortissements			
2. CHARGES FINANCIÈRES :		2. PRODUITS FINANCIERS :	
Charges d'intérêts		Valeurs mobilières de placement	
Autres charges		Autres produits financiers	
3. CHARGES EXCEPTIONNELLES :		3. PRODUITS EXCEPTIONNELS :	
TOTAL DES DEPENSES (1 + 2 + 3)		**TOTAL DES RECETTES (1 + 2 + 3)**	
4. RÉSULTAT (EXCÉDENT) :		4. RÉSULTAT (DÉFICIT) :	
TOTAL GENERAL		**TOTAL GENERAL**	

Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicité.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e), (nom et prénom) _____

Représentant légal de l'association _____

- Certifie exactes les informations du présent dossier.
- Déclare que l'association a pris toutes les dispositions légales et réglementaires relatives à l'organisation et au déroulement de la manifestation (assurance, sécurité, déclaration à la Préfecture si nécessaire).
- M'engage à respecter les lieux de pratique sur la durée de la saison (respect de l'environnement, nettoyage du site, etc).

Fait le ____/____ /_____ à _____

Signature du représentant légal
et cachet de l'association

Contact

Communauté de Communes Pays Viganais Cévennes

Pôle Attractivité - Sport
Communauté de Communes
Maison de l'Intercommunalité
3, Avenue Sergent Triaire ■ 30120 Le Vigan
Tél : 04 99 54 27 22 ■ Fax : 04 99 54 27 35
sports@cc-paysviganais.fr